

LE PROGRAMME DU CNR DANS LA DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION DE LA NATION RÉSISTANTE

[Claire Andrieu](#)

Centre d'histoire de Sciences Po | [« Histoire@Politique »](#)

2014/3 n° 24 | pages 5 à 23

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2014-3-page-5.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Centre d'histoire de Sciences Po.

© Centre d'histoire de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le programme du CNR dans la dynamique de construction de la nation résistante

Claire Andrieu

L'histoire du programme du Conseil national de la Résistance (CNR), de sa genèse et de son devenir dans la vie politique de la France libérée, offre l'occasion de réexaminer la dichotomie théorique entre la nation et la Résistance. Dans ce domaine, l'historiographie a évolué. Depuis les années 1980, la thèse du « mythe résistancialiste » s'est installée peu à peu. Développée dans l'ouvrage fondateur d'Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy*¹, elle fait maintenant partie des vérités établies transmises dans les manuels scolaires. Nécessairement simplifiée par ces filtres, elle a abouti à la création d'une mémoire historique générationnelle pour laquelle la Résistance est une construction mémorielle d'après-guerre plutôt qu'une réalité. Mises en position de montrer leur savoir, les générations nouvelles mettent tranquillement en doute l'existence de la Résistance. Bien que contrebalancée par d'autres vecteurs pédagogiques et culturels, une forme de révisionnisme s'installe. Cette situation historiographique n'a pas manqué de susciter des réponses. Les plus directes sont celles de Pierre Laborie et de Laurent Douzou, dont les travaux récents montrent que l'idée d'un « mythe résistancialiste » qui aurait dominé les trente années suivant la Libération est une construction datée et discutable².

L'histoire du programme du CNR et de son destin dans les années de Libération apporte à ce débat des éléments de réponse. Les résistants étaient eux-mêmes soucieux de représenter la nation. Le premier d'entre eux, le général de Gaulle, était conscient du risque de dichotomie. Recevant pour la première fois, le 6 septembre 1944, les membres du CNR, il leur dit sans fard : « Il y a la Résistance, Messieurs, mais il y a la Nation. Ensuite il faut que la Nation sente que la Résistance l'exprime, car on n'impose pas ses idées à la Nation, c'est la Nation qui vous les impose³. » Même si l'on fait la part du caractère tactique du propos exprimé dans ce contexte, il manifeste clairement une problématique vécue.

Or l'exemple du programme du CNR montre non seulement la bonne insertion de la Résistance dans la nation, mais son intégration dans le courant transnational de modernisation de l'État, dont le retour à la paix et à la liberté allait permettre l'épanouissement en Europe. Le CNR a contribué à la construction d'une Résistance, nationale parce que démocrate, et transnationale parce que moderne, et dont la

¹ Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy. 1944-198...*, Paris, Seuil, 1987, 378 p.

² Pierre Laborie, *Le chagrin et le venin. La France sous l'Occupation, mémoire et idées reçues*, Paris, Bayard, 2011, 354 p. ; Laurent Douzou, « Deux relectures iconoclastes de la mémoire de l'Occupation en France », *Critique*, n° 798, 2013, p. 889-905.

³ Jacques Lecomte-Boinet, représentant de Ceux De La Résistance (CDLR) au CNR, *Journal* manuscrit, cité dans Claire Andrieu, « Le CNR et les logiques de l'insurrection résistante », dans Fondation Charles de Gaulle, Serge Berstein, Louis Favoreu et Odile Rudelle (dir.), *Le rétablissement de la légalité républicaine (1944)*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 299-355. Rééd. dans Fondation Charles de Gaulle, *De Gaulle et la Libération*, Bruxelles, Complexe, 2004, 221 p.

victoire, rendue possible par les Alliés, a déterminé la rupture économique et sociale de 1944-1946. Dans ce domaine, loin d'être une parenthèse dans la vie politique française, la Résistance a imprimé une marque durable sur les structures économiques et sociales de la nation. Cette marque n'aurait pas tenu plus de trente ans si elle avait été le fait d'une minorité coupée de la population.

La dynamique de construction de la Résistance

Le programme du CNR est un élément parmi d'autres dans la dynamique de construction de la Résistance à l'échelle nationale. Il ne l'a pas créée mais il y a fortement contribué. Cette dynamique unitaire ou cette réaction en chaîne, quelle est-elle ?

La Résistance unifiée telle qu'elle se manifeste par la création du CNR en 1943 est le fruit d'un long travail d'unification par en bas, qui a commencé sur le terrain dès 1941. C'est ainsi par exemple qu'en zone sud, les journaux clandestins créés en 1940, – *Liberté*, de François de Menthon et de Pierre-Henri Teitgen, et *Vérités*, d'Henri Frenay –, fusionnent à la fin de 1941 pour donner *Combat*, et qu'ensuite, en janvier 1943, les mouvements *Combat*, *Franc-Tireur* et *Libération* (sud) se fédèrent, cette fois sur l'impulsion de la France libre, pour former les Mouvements unis de Résistance (MUR). En août 1943, les MUR accueillent encore quatre autres mouvements, de zone nord ceux-là : *Défense de la France*, *Résistance*, *Lorraine* et *Voix du Nord*. L'ensemble de ces mouvements et journaux constituent le Mouvement de libération nationale⁴.

Le fait même que la Résistance se soit construite par rapprochements successifs et fédération progressive de groupes distincts, est un indicateur de l'*impetus* social à la base qui poussait à la résistance et à l'unité. On peut prendre comme contre-exemple les groupes collaborationnistes qui, eux, n'ont pas réussi à unir leurs forces, et l'ont d'ailleurs rarement tenté. En 1942-1943, Marcel Déat essaya de créer un Front révolutionnaire national (FRN) autour du Rassemblement national populaire (RNP) qu'il dirigeait, en fédérant des groupes collaborationnistes. Lancé en septembre 1942, le Front se défit dès le mois de mai 1943 avec le départ des francistes qui refusaient de se subordonner au RNP⁵. La Résistance aussi a connu les difficultés et les conflits liés à la part de subordination entraînée par la fusion ou la fédération, mais elle a pu surmonter ces crises du fait de la poussée sociale à la base en faveur de l'unité face à l'occupant. Les alliances et les fusions internes à la Résistance révèlent ainsi la dynamique sociale qui sous-tend la Résistance.

Naturellement, la transformation d'une pluralité de groupes résistants en une Résistance nationale a aussi été le fait de la France libre, qui avait réussi à s'imposer auprès des résistants de l'intérieur comme interlocuteur central et donc fédérateur. On sait, pour prolonger le parallèle avec les mouvements collaborationnistes, que Hitler ne portait aucun intérêt à ces derniers. Les tenants du national-socialisme pour la France se trouvaient confrontés à eux-mêmes, à leurs rivalités et aux manœuvres parfois contradictoires des différents organes de l'occupant. Ils étaient tout autant dépourvus de catalyseur extérieur que de base sociale.

⁴ Sur ces différents mouvements, voir François Marcot (dir.) avec la collab. de Christine Levisse-Touzé et Bruno Leroux (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance française*, Paris, Robert Laffont, 2006, articles aux noms de ces mouvements signés de Claire Andrieu, John Sweets, Cécile Vast.

⁵ Philippe Burrin, *La dérive fasciste. Doriot, Déat, Bergery, 1933-1945*, Paris, Seuil, 1986, p. 405-406.

La France libre se posait, par ailleurs, en instance pré-gouvernementale résolument pluraliste. La dernière tendance manquant à l'appel, le Parti communiste, rallia physiquement Londres en la personne de son envoyé Fernand Grenier en janvier 1943. De même inspiration que la France libre, la composition du CNR clandestin est aussi pluraliste. Elle est représentative d'un large éventail de mouvements de résistance, des diverses confédérations syndicales et de toutes les tendances politiques nationales à l'exclusion de l'extrême droite⁶. Le CNR est d'abord le reflet du caractère trans-partisan, trans-clivages d'une manière générale, de la lutte pour l'indépendance nationale. Mais l'affichage démocratique de la diversité, au CNR comme au Comité français de libération nationale (CFLN), est aussi un facteur d'accélération de la nationalisation de la Résistance. Il en légitime les différentes tendances, autorise d'avance les conflits entre elles et manifeste ainsi l'attachement de ses membres aux principes et aux pratiques démocratiques. Le CNR n'était pas une structure artificielle et formelle. Si cela avait été le cas, sa cohésion aurait volé en éclats au premier conflit sérieux qu'il a rencontré en interne. Or son histoire est traversée d'une multitude de conflits.

Une fabrique patiente du consensus

Les méthodes de régulation des conflits au sein du CNR et les modalités du travail collectif témoignent, aussi, du caractère national/démocratique de l'entreprise. Le texte du programme a été longuement débattu et négocié entre les tendances, sur un intervalle de temps couvrant neuf mois. Pourtant, les circonstances ne se prêtaient guère aux discussions et aux échanges prolongés.

La clandestinité : une autre vie politique

C'est un contresens souvent commis que d'étudier la vie clandestine à l'aide des catégories d'analyse en usage pour la vie politique des temps de paix et/ou de liberté. L'ensemble du vocabulaire politique change de sens lorsqu'une action en opposition ou la simple expression d'une opinion divergente signifie la privation de liberté ou pire encore. Les critères quantitatifs et qualitatifs usuels pour le champ politique libre ne sont pas directement applicables au champ résistant. L'exemple du CNR le montre assez bien.

Déjà sur le moment, les Alliés ont eu une certaine difficulté à appréhender le phénomène résistant. La manière dont le *New York Times* a annoncé la création du CNR l'illustre. Dans son numéro du 14 mai 1943, il titre « *"Monsieur X" Named to French Committee ; De Gaulle Announces Resistance Council* », comme on annoncerait la formation d'un cabinet ministériel. Le journal évoque aussi des rumeurs selon lesquelles « Monsieur X » serait Albert Lebrun ou Paul Reynaud. Quand on sait ce qu'étaient les conditions de vie des résistants, ce qu'ils pensaient de la Troisième République et de la personnalité d'Albert Lebrun en particulier, ces rumeurs font sourire. Au sujet du dernier président de la Troisième République, de Gaulle écrira plus tard dans ses *Mémoires de guerre* : « Au fond, comme chef de

⁶ Pour la composition du CNR, se reporter au cahier central de la *Lettre de la Fondation de la Résistance*, « Le Conseil national de la Résistance », n° 73, juin 2013, p. II. Consultable en ligne : <http://www.fondationresistance.org/documents/lettre/LettreResistance073.pdf> [lien consulté le 29 septembre 2014].

l'État, deux choses lui avaient manqué : qu'il fût un chef ; qu'il y eût un État⁷. » En 1943, la France libre a simplement démenti. Sans souligner l'ampleur du contresens contenu dans la rumeur, elle a fait savoir qu'Albert Lebrun était en résidence surveillée et que Paul Reynaud était interné en Allemagne.

Le contexte produit son personnel spécifique. Le personnel résistant est distinct du personnel politique des temps ordinaires, que ce soit de l'avant ou de l'après-guerre. Dans le cas du CNR, sur les quatorze représentants de mouvements de résistance y ayant siégé, trois seulement feront une carrière politique comme députés après la guerre : André Mutter au Parti républicain des Libertés, Eugène Claudius-Petit à l'Union démocratique et socialiste de la Résistance et Pierre Villon au Parti communiste. Deux autres s'y essaieront brièvement dans les années de Libération : Pascal Copeau (apparenté communiste) et Henri Ribière (socialiste) seront députés dans les deux Assemblées nationales constituantes. On voit que ce n'est pas une question de couleur politique, mais de rapport au politique. Engagement résistant et engagement partisan en temps de liberté ne procèdent pas des mêmes ressorts. C'est pourquoi les hommes du CNR étaient pour beaucoup des hommes nouveaux, peu expérimentés en politique.

Par ailleurs, on ne peut abstraire ces hommes d'un contexte menaçant pour leur vie et leur liberté. C'est sur les représentants des mouvements de résistance que la répression s'abat par priorité. Aucun représentant des partis politiques au CNR, ni aucun des syndicalistes membres n'a été arrêté. Les cinq victimes de la répression, sur une vingtaine de membres durables, qu'ils aient été tués, déportés ou emprisonnés, sont tous des représentants de mouvements.

À la date où est discuté le programme du CNR, trois membres ont déjà subi la répression : Jean Moulin est mort des tortures endurées en juin et juillet 1943 ; Roger Coquoin, le représentant de Ceux De La Libération (CDLL), a été abattu lors de son arrestation en décembre 1943 ; Jean-Pierre Lévy, le chef de Franc-Tireur (FT), déjà arrêté en 1942, a de nouveau été pris en octobre 1943 et s'évadera en juin 1944. Deux autres membres vont être arrêtés et déportés dans les semaines qui suivent l'adoption du programme : Claude Bourdet (Combat), arrêté dix jours plus tard, le 25 mars, et Jacques-Henri Simon (OCM), arrêté le 25 avril et mort en déportation.

La question qui se pose est de savoir comment ce personnel nouveau et ces conditions de vie éprouvantes ont influé sur le travail commun.

Une libre négociation

Mis à part le contexte et la nouveauté des acteurs, le travail politique dans la clandestinité ne se différencie pas foncièrement de celui des temps ordinaires. Les difficultés de communication et les risques vitaux devraient jouer comme des incitations à limiter les échanges et à décider par voie d'autorité et de manière centralisée. Pourtant la Résistance n'a pas connu cette évolution autoritaire qui transforme souvent les mouvements clandestins en sectes ou en commandos. C'est un autre indice de son insertion dans la société en général, et donc de son heureuse incapacité à se transformer en institution fermée et totale.

Pour connaître les modalités du travail au CNR, et notamment pendant la négociation relative au programme d'action, on dispose des versions successives du texte avec les nombreux amendements repérables à chaque étape, et dont l'existence

⁷ Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre. Le Salut*, Paris, Plon, 1959, p. 23.

atteste le caractère négocié de l'ensemble⁸. Mais on a aussi les rapports rédigés sur le vif soit par le délégué du général de Gaulle, Jacques Bingen, qui sera arrêté deux mois après la signature du programme et avalera sa pilule de cyanure, soit par Pascal Copeau, représentant du mouvement Libération (sud), lequel rend compte par écrit à Emmanuel d'Astier, le fondateur de Libération qui est devenu entre-temps commissaire à l'Intérieur à Alger.

De strictes mesures de sécurité entourent les réunions. Les séances du Bureau du CNR sont « préparées sous la responsabilité de Rousseau [Bidault] avec un soin méticuleux sur le plan de la sécurité et tous les participants sont à la fois exacts, avertis et très prudents⁹ ». Mais dans le cours même des réunions, tout se passe comme si le contexte était mis entre parenthèses. Février 1944 : le groupe des six hommes que constitue le Bureau élargi a « pris peu à peu l'habitude de travailler ensemble », il est devenu « dans l'ensemble, un organisme sérieux qui travaille et dont le prestige grandit dans l'opinion de la Résistance ». Dans son rapport précédent, de janvier 1944, Bingen fait état des discussions relatives au programme : « La Charte de la Résistance du Front National a fait l'objet d'une discussion animée, finalement un accord unanime du Bureau a été réalisé et le texte modifié va être présenté à tous les membres du CNR¹⁰. » Suit une description de la procédure envisagée pour recueillir à nouveau les modifications préconisées par les membres et pour ratifier le texte ensuite, dans une réunion plénière. Une commission ou un inter-groupe parlementaire ne ferait sans doute pas mieux. Et pourtant, aucun ancien élu ne siège dans ce bureau. Le représentant du CFLN, Jacques Bingen, est ingénieur des Mines et diplômé de l'École libre des sciences politiques. Les membres du Bureau proprement dit sont Georges Bidault, président, professeur de lycée, Roger Ginsburger *alias* Pierre Villon, architecte, Louis Saillant, ouvrier sculpteur sur bois et cadre de la CGT confédérée, Pascal Copeau, journaliste, et Maxime Blocq-Mascart, publiciste, cadre de la Confédération des travailleurs intellectuels (CTI).

Jusqu'au bout, mis à part l'épisode de la trêve, des 20 et 21 août 1944, le CNR préservera son unité, au prix de nombreux échanges écrits et oraux, et malgré les risques encourus et les obstacles matériels de toute nature. La spécificité du travail politique dans la clandestinité n'apparaît pas, à moins que l'énergie dépensée à rester unis et à atteindre le consensus en soit précisément la marque. On peut penser que la culture politique à la fois nationale et démocratique, héritière de la Révolution française et de soixante années d'École républicaine, contraignait les résistants à l'union malgré les divisions. L'intériorisation de la discipline démocratique, par-delà des tensions parfois très vives, a elle-même contribué à l'expansion et à la nationalisation de la Résistance.

Nationalisation de la Résistance et radicalisation politique

Contrairement aux schémas habituels qui veulent que l'expansion d'un phénomène dans l'opinion le tempère ou le modère, le centre de gravité politique de la Résistance s'est nettement déplacé vers la gauche en même temps que le mouvement résistant

⁸ Claire Andrieu, *Le programme commun de la Résistance. Des idées dans la guerre*, Paris, Les Éditions de l'Érudit, 1984, 212 p.

⁹ Rapport Bingen, information du 1^{er} février 1944, réception mars 1944, p. 15. AN F1A/3728.

¹⁰ Rapport Bingen, information de janvier 1944, réception mars 1944, p. 9. AN, F1A/3728.

s'installait plus largement dans la société. On peut même se demander si la Résistance n'a pas suivi le mouvement social plutôt qu'elle ne l'a devancé. Les grandes étapes de l'adoption du programme montrent le rôle décisif joué par les gauches dans le processus, mais l'unanimité obtenue et la suite de l'histoire dans le pays libéré attestent la dimension transpartisane du consensus.

Nous ne parlerons ici que de la deuxième partie du programme, celle qui concerne « les mesures à appliquer dès la libération du territoire¹¹ ». Ce sont d'abord les socialistes qui lancent l'idée d'un programme pour l'après-guerre. En août 1942, depuis sa prison de Bourrassol, Léon Blum propose qu'un « vaste programme commun d'action immédiate » soit préparé et négocié, un peu sur le modèle du programme de Rassemblement populaire. En janvier 1943, avant même la création du CNR, *Le Populaire*, organe du Comité d'action socialiste, publie « Notre Programme », un programme politique couvrant tous les aspects de la vie de la nation. En juin, le journal prolonge son initiative et publie un programme similaire sous le titre « Le Parti socialiste propose un programme commun à la Résistance française ». Au CNR, les premières discussions sur un programme commencent dès l'été 1943, sur la base d'un troisième texte d'inspiration socialiste, qui comprend une « Charte économique et sociale ». Il s'agit d'une version venue de Londres, sur l'initiative du commissaire à l'Intérieur qui est alors André Philip, socialiste. À Paris, le texte est refusé par les droites comme trop socialisant et par le Parti communiste comme susceptible de diviser la Résistance. En septembre, la CGT fait connaître son « Programme d'action d'après-guerre », mais le CNR n'en discute pas. Dans son texte, la CGT apparaît divisée sur plusieurs points, bien qu'elle se soit réunifiée au mois d'avril précédent.

Après ces essais qui préparent les esprits, c'est l'initiative du Front national, au mois de novembre 1943, qui déclenche un train continu de négociations jusqu'à l'adoption à l'unanimité du 15 mars 1944. En concertation avec le Parti communiste, Pierre Villon propose un nouveau texte, intitulé « Charte de la Résistance ». Cette version est remaniée par le Bureau, adoptée par lui à l'unanimité, transmise aux membres en janvier, de nouveau remaniée sous l'impulsion des mouvements de résistance, les MUR plus précisément, adoptée à nouveau à l'unanimité par le Bureau fin février, encore modifiée à la demande du PS, et finalement adoptée à l'unanimité des membres le 15 mars suivant.

Le programme sera diffusé dans la clandestinité, surtout par les journaux des mouvements de résistance. *Libération* (sud) qui le diffuse en mai 1944 est le seul journal à l'avoir reproduit intégralement. Paradoxalement, *L'Humanité* et *Le Populaire* ne le font pas connaître à leurs lecteurs tant que dure l'Occupation. Les mouvements de résistance se sont approprié le programme plus que les partis politiques résistants. Cette dissociation relative, révélatrice d'un autre rapport au politique, prendra fin dès le retour aux libertés.

¹¹ Le détail de la discussion des deux parties du programme ainsi que la reproduction des principales versions se trouvent dans Claire Andrieu, *Le programme commun de la Résistance*, *op. cit.*

N° 46.

ORGANE DU MOUVEMENT DE LA LIBÉRATION NATIONALE

Edition Z. S.

LIBÉRATION

NUMERO

LIBÉRATION

SPECIAL

MAI 1944

Un seul chef : DE GAULLE - Une seule lutte : POUR NOTRE PÂTRIE

Notre seul but est de rendre la parole au peuple français. (DE GAULLE)

PROGRAMME D'ACTION DE LA RESISTANCE

Née de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la Résistance n'a pas d'autre raison d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensifiée. Cette mission de combat ne doit pas prendre fin à la libération. Ce n'est en effet qu'en regroupant toutes ses forces autour des aspirations quasi-unanimes de la Nation que la France retrouvera son équilibre moral et social et redonnera au monde l'image de sa grandeur et la preuve de son unité.

Ainsi, par l'effort et les sacrifices de tous de la Résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R., délibérant en assemblée plénière le 14 mai 1944, ont-ils décidé de s'unir sur le programme suivant, qui comporte à la fois un plan d'action immédiate contre l'opresseur et les mesures destinées à inséparer, dès la libération du territoire, un ordre social plus juste.

Plan d'action immédiate

Les représentants des organisations de résistance, des centrales syndicales et des partis politiques groupés au sein du C.N.R. :

Expriment leur angoisse devant la destruction physique de la Nation, que l'opresseur hitlérien poursuit avec l'aide des hommes de Vichy, par le pillage, par la suppression de toute production utile aux Français, par la famine organisée, par le maintien dans les camps d'un million de prisonniers, par la déportation d'ouvriers au nombre de plusieurs centaines de milliers, par l'emprièvement de 800.000 Français et par l'exécution des patriotes les plus valeureux, dont déjà plus de 50.000 sont tombés pour la France.

Ils proclament leur volonté de délivrer la patrie, en collaborant étroitement aux opérations militaires que l'armée française et les armées alliées entreprendront sur le continent, mais aussi de hâter cette libération, d'abréger les souffrances de notre peuple, de sauver l'avenir de la France en intensifiant sans cesse et par tous les moyens la lutte contre l'envahisseur et ses agents commandés dès 1940.

Ils adjurent les gouvernements anglais et américains de ne pas décevoir plus longtemps l'espoir et la confiance que la France, comme tous les peuples opprimés de l'Europe, a placés dans leur volonté d'abattre l'Allemagne nazie, par le déclenchement d'opérations militaires de grande envergure qui assureront aussi vite que possible la libération des territoires envahis et permettront ainsi aux Français qui sont sur notre sol de se joindre aux armées alliées pour l'épreuve décisive.

Ils insistent auprès du Comité français de la libération nationale pour qu'il mette tout en œuvre afin d'obtenir des armes et de les mettre à la disposition des patriotes. Ils constatent que les Français qui ont su organiser la Résistance ne veulent pas, et d'ailleurs ne peuvent pas, se contenter d'une attitude passive dans l'attente d'une aide extérieure, mais qu'ils veulent faire la guerre, qu'ils veulent et qu'ils doivent

développer leur résistance armée contre l'envahisseur et contre l'opresseur.

Ils constatent en outre que la Résistance française doit ou se battre ou disparaître ; qu'après avoir agi de façon défensive elle a pris maintenant un caractère offensif et que seule le développement et la généralisation de l'offensive des Français contre l'ennemi lui permettra de subsister et de vaincre.

Ils constatent enfin que la multiplication des grèves, l'ampleur des arrêts de travail le 11 novembre, qui, dans beaucoup de cas, ont été réalisés par l'union des patrons et des ouvriers, l'échec infligé au plan de déportation des jeunes Français en Allemagne, le magnifique combat que mènent tous les jours, avec

libération du pays prévues par le plan de l'état-major interallié pourront ainsi être, le cas échéant, avancées grâce à l'aide apportée par les Français dans la lutte engagée contre l'ennemi commun, ainsi que l'a démontré l'exemple glorieux des patriotes corse.

Ils affirment solennellement que la France, qui, malgré l'armistice, a poursuivi sans trêve la guerre, entend plus que jamais développer la lutte pour participer à la libération et à la victoire.

Pour mobiliser les ressources immenses d'énergie du peuple français, pour les diriger vers l'action salvatrice dans l'union de toutes les volontés, le C.N.R. décide :

D'intinver les responsables des organisations déjà existantes à former des comités

et en se conformant aux instructions données par les C.D.L., appuyer et guider toutes les actions menées par les Français contre toutes les formes d'oppression et d'exploitation imposées par l'ennemi de l'extérieur et de l'intérieur.

Ces comités devront :

- 1° Développer la lutte contre la déportation et aider les réfractaires à se cacher, à se nourrir, à se vêtir et à se défendre, enlevant ainsi des forces à l'ennemi et augmentant le potentiel humain de la Résistance ;
- 2° Traquer et punir les agents de la en capturant ses dépôts d'armes et de Gestaapo et de la milice de Darmand, ainsi que les mouchards et les traîtres ;
- 3° Développer l'esprit de lutte et la lutte effective contre la répression des maquis et des fascistes français ;
- 4° Développer, d'une part, la solidarité envers les emprisonnés et les déportés, d'autre part, la solidarité envers les familles de toutes les victimes de la terreur hitlérienne et vichyssoise ;
- 5° En accord avec les organisations syndicales résistantes, combattre pour la vie et la santé des Français par une lutte quotidienne et incessante, par des pétitions, des manifestations et des grèves, pour obtenir l'augmentation des salaires et des traitements bloqués par Vichy et les Allemands et des rations alimentaires et attributions de produits de première nécessité, réduites par la répression de Vichy et les réquisitions de l'ennemi, de façon à rendre à la population un minimum vital en matière d'alimentation, de chauffage et d'habillement ;
- 6° Défendre les conditions de vie des anciens combattants, des prisonniers, des femmes de prisonniers, en organisant la lutte pour toutes leurs revendications particulières ;
- 7° Mener la lutte contre les réquisitions de produits agricoles, de matières premières et d'installations industrielles pour le compte de l'ennemi ; saboter et paralyser la production destinée à l'ennemi et ses transports par routes, par fer et par eau ;
- 8° Défendre à l'intérieur de la corporation agricole les producteurs contre les prélèvements excessifs, contre les taxes insuffisantes et lutter pour le remplacement des syndics à la solde de Vichy et de l'Allemagne par des paysans dévoués à la cause de la paysannerie française.

Tout en luttant de cette façon et grâce à l'esprit de solidarité et de combativité que développe cette lutte, les comités de villes, de villages et d'entreprises devront en outre :

- 1° Renforcer les organisations armées des forces françaises de l'intérieur par l'accroissement des groupes de patriotes ; groupes francs, francs-tireurs et partisans recrutés en particulier parmi les réfractaires ;
- 2° En accord avec les états-majors nationaux, régionaux et départementaux des F.F.L., organiser des milices patriotiques dans les villes, les campagnes et les entreprises, dont l'encadrement sera facilité par des ingénieurs, techniciens, instituteurs, fonctionnaires et cadres de réserve, et qui sont destinées à défendre l'ordre public, la vie et les biens des Français contre la terreur et la provocation.

(Voir la suite à la 2^e page)

Ils ne nous auront pas par la terreur

L'ennemi, qui s'attend de semaine en semaine à un débarquement allié, a décidé de paralyser la Résistance par la terreur pour protéger préventivement ses arrières. Pour cette besogne, il a payé, il a armé des Français. Chaque jour, le terrorisme milicien porté à nos organisations, des coups sensibles. Nos camarades qui « tombent » ne sont plus simplement emprisonnés et torturés, ils sont ABATTUS avec ou sans ignoble comédie des cours martiales « françaises ».

Mais les listes trop longues de nos martyrs, les communiqués trébuchés des Waffen S.S., Darnand n'abâtiront pas notre courage : ils trempent au contraire notre courage.

Et c'est au moment où l'abbaye Henriot, où la presse à gage annonce triomphalement l'arrestation « des chefs de la Résistance et la découverte de la « centrale du terrorisme », que le Conseil National de la Résistance publie le programme d'action de la Résistance. Par ce document capital, le Conseil National de la Résistance, qui est l'exécutif suprême de toutes les organisations agissant clandestinement en France pour la libération de la Patrie, donne le mot d'ordre de l'offensive de la Nation contre les assassins des Patriotes. « La Résistance, y est-il écrit, doit ou se battre ou disparaître. »

La Résistance, en effet, se bat et doit chaque jour se battre davantage. « Riez bien, Messieurs de la Résistance, hurle l'autre jour, à son micro, le traitre Henriot, mais faites vite ! »

Nous avons le temps, Messieurs de l'Anti-France, nous sommes plus nombreux que vous, vous ne pouvez pas nous tuer tous, et rira bien qui rira le dernier.

L'appui des populations, dans les Alpes, dans le Massif Central, dans les Pyrénées et dans les Cévennes, les jeunes Français des maquis, avant-garde de l'armée de la libération, démontrent avec éclat que notre peuple est tout entier engagé dans la lutte et qu'il doit poursuivre et accroître cette lutte.

En conséquence, les représentants des organisations de résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R. déclarent que c'est seulement par l'organisation, l'intensification de la lutte menée par les forces armées, par les organisations constituées, par les masses, que pourra être réalisée l'union véritable de toutes les forces patriotiques pour la réalisation de la libération nationale, inséparable, comme l'a dit le général de Gaulle, de l'insurrection nationale, qui, ainsi préparée, sera dirigée par le C.N.R., sous l'autorité du C.F.L.N., dès que les circonstances politiques et militaires permettront d'assurer, même au prix de lourds sacrifices, son succès.

Ils ont l'espoir que les opérations de

PROGRAMME D'ACTION DE LA RESISTANCE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

action : assurer et maintenir l'établissement effectif de l'autorité des Comités départementaux de la Libération sur tout ce qui aura été ou sera créé dans ce domaine par le strict rattachement aux P.F.I., dont l'autorité et la discipline doivent être respectées par tous.

Pour assurer la pleine efficacité des mesures énoncées ci-dessus, le C. N. R. prescrit que l'état-major national des forces françaises de l'intérieur, tout en

lutte une armée expérimentée, rompue au combat, dirigée par des cadres éprouvés devant le danger, une armée capable de jouer son rôle lorsque les conditions de l'insurrection nationale seront réalisées, armée qui élargira progressivement ses objectifs, ses effectifs et son armement.

Ainsi, par l'effort et les sacrifices de tous sera avancée l'heure de la libération du territoire national. Ainsi, la vie de milliers de Français pourra être sauvée et d'immenses richesses pourront être préservées.

Ainsi, dans le combat, se forgera une France plus pure et plus forte, capable d'entreprendre au lendemain de la libération la plus grande œuvre de reconstruction et de rénovation de la Patrie.

UN BILAN IMPRESSIONNANT DU SABOTAGE INDUSTRIEL

Les actes de sabotage ont continué de se multiplier dans toute la France, rendant souvent inutiles les bombardements de l'aviation alliée. On dénombre, pour les mois de novembre et décembre 1943 et pour le mois de janvier 1944, 264 opérations réussies dont 133 en zone nord et 131 en zone sud. La région de Lyon vient en tête avec 68 actions de sabotage industriel.

préparant minutieusement la coopération avec les Alliés en cas de débarquement, doit :

1° Donner l'ordre à toutes les formations des P.F.I. de combattre dès maintenant l'ennemi en harcelant ses troupes, en paralysant ses transports, ses communications et ses productions de guerre, munitions, afin d'en priver les patriotes encore désarmés ;

2° Faire distribuer les dépôts d'armes inutilisés aux formations jugées par lui les plus aptes à se battre utilement dès à présent et dans l'avenir immédiat ;

3° Organiser de façon rationnelle la lutte suivant un plan établi avec les autorités compétentes à l'échelon national, régional, départemental ou local, pour obtenir le maximum d'efficacité ;

4° Coordonner l'action militaire avec l'action de résistance de la masse de la Nation, en proposant pour but aux organisations régionales, paramilitaires d'appuyer et de prêter les manifestations patriotiques, les mouvements revendicatifs des femmes de prisonniers des paysans et des ouvriers contre la police hitlérienne ; d'empêcher les réquisitions de vivres et d'installations industrielles, les rafles organisées contre les réfractaires et les ouvriers en grève et défendre la vie et la liberté de tous les Français contre la barbare oppression de l'occupant provisoire.

Ainsi, par l'application des décisions du présent programme d'action commune, se fera dans l'action l'union étroite de tous les patriotes sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses. Ainsi se constituera dans la

NE JETEZ PAS CE JOURNAL, FAITES-LE LIRE A VOS AMIS.

Mesures à appliquer dès la libération du territoire

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des mouvements groupements, partis ou tendances politiques, groupés au sein du C. N. R., déclarent qu'ils sont décidés à rester unis après la libération :

1° Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle ;

2° Afin de veiller au châtiement des traîtres et à l'exécution dans le domaine de l'administration et de la vie profes-

721 ATTENTATS FERROVIAIRES EN TROIS MOIS

Durant les mois de novembre et décembre 1943 et janvier 1944, les équipes spéciales de la Résistance ont opéré avec succès 721 attentats contre les voies ferrées. Cent vingt-sept déraillements ont entraîné la destruction de 97 locomotives et 1111 wagons, sans parler des perturbations apportées au trafic de l'ennemi.

Tous ces attentats ont été dirigés exclusivement contre les trains allemands.

sionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration ;

3° Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants du marché noir, l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la nation pendant la période d'occupation, ainsi que la confiscation de tous les biens ennemis, y compris les participations acquises depuis l'armistice par les gouvernements de l'AXE et par leurs ressortissants, dans les entreprises françaises et coloniales de tous ordres, avec

constitution de ces participations en patrimoine national inaliénable ;

4° Afin d'assurer :

— L'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par letablissement du suffrage universel ;

— La pleine liberté de pensée de conscience et d'expression ;

— La liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères ;

— La liberté d'association, de réunion et de manifestation ;

LES GROUPES FRANCS DETRUISENT EN ZONE SUD 47 LOCOMOTIVES

Au cours des dernières semaines, les équipes spéciales et les groupes francs ont obtenu de remarquables résultats en zone sud. Quarante-sept locomotives ont été soit complètement détruites, soit irrémédiablement endommagées, notamment à Capdenac et à Béziers.

— L'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;

— Le respect de la personne humaine, — L'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ;

5° Afin de promouvoir les réformes indispensables :

A) Sur le plan économique : — L'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'abolition des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;

— Une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et l'affranchissement de la dictature professionnelle instaurée à l'image des Etats fascistes ; — L'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;

— Le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;

— Le développement et le soutien des coopératives de production, d'achat et de ventes, agricoles et artisanales ;

— Le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie ;

B) Sur le plan social : — Le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;

— Un réajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;

— La garantie du pouvoir d'achat national par une politique tendant à la stabilité de la monnaie ;

— La reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans

l'organisation de la vie économique et sociale ;

— Un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens les moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat ;

— La sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;

— L'élevation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs, améliorant et généralisant l'expérience de l'Office du Blé, par une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie par un système d'assurance contre les calamités agricoles par l'établissement d'un juste statut de fermage et du métayage, par des facilités d'accès à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural ;

— Une détaxe permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leur jours ;

— Le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste ;

C) Une extension des droits politiques sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales ;

D) La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelque soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite démocratique, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par le sports populaires.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basses réactions instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avait fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation. Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle effectif exercé par les élus du peuple la coté timité de l'action gouvernementale.

L'union des représentants de la Résistance pour l'action dans le présent et dans l'avenir, dans l'intérêt supérieur de la patrie, doit être pour tous les Français un gage de confiance et un stimulant. Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout sentiment de division qui pourrait freiner leur action et ne servir que l'ennemi.

En avant donc dans l'union de tous les Français rassemblés autour du C. N. R. et de son président, le général de Gaulle ! En avant pour le combat. En avant pour la victoire, pour que vive la France ! ! !

Autres organes du Mouvement de Libération Nationale :
COMBAT - DEFENSE DE LA FRANCE - FRANC-TIREUR - LORRAINE - RESISTANCE

Un texte de rupture avec un certain capitalisme

D'un bout à l'autre de la chaîne des textes et des amendements, de juillet 1943 à mars 1944, les réformes économiques et sociales sont présentes. Elles vont dans le sens d'un État plus social et plus protecteur des salariés. Mais ce qui est frappant, c'est la radicalisation et la théorisation de la réforme au fil des versions successives, par voie de généralisation et par recours à des concepts. En juillet 1943, la première « Charte économique et sociale » avait été repoussée comme trop réformatrice par le Parti communiste et trop dirigiste par les droites. Mais le texte final adopté en mars 1944 n'est pas très éloigné de celui rejeté neuf mois plus tôt. Ce qui diffère, c'est le style plus pragmatique du second, et la présence moindre, en son sein, de déclaration de principe anti-capitaliste ou anti-libérale. L'exercice de rédaction collective atteste ainsi le mouvement des idées et la poussée sociale qui, de la société, se transmettent à la Résistance.

La version finale du programme comprend ces demandes nouvelles par rapport au texte de novembre 1943 :

- « L'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie » ;

- « L'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'État après consultation des représentants de tous les éléments de cette production » ;

- « Un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ».

Cette dernière formule remplace deux alinéas rédigés ainsi : « - Les assurances sociales à la charge de l'État couvrant tous les risques de maladie et d'accidents » et « - Une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ». Avec le passage du pluriel au singulier – des assurances à la sécurité –, l'usage du terme de sécurité sociale, employé par de Gaulle dès sa « Déclaration aux mouvements de résistance » de juin 1942, correspond à un saut qualitatif. Il fait écho aux discussions qui ont alors lieu en Angleterre, avec le plan Beveridge, et aux États-Unis et au Canada au sein de l'Organisation internationale du Travail (OIT)¹².

- « Le droit d'accès aux fonctions de direction et d'administration dans l'entreprise pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie. »

- Le seul point du programme qui ne se ressent pas de cet effort de théorisation est celui qui concerne les nationalisations, dont le Parti communiste avait refusé le terme, de même que celui de socialisation, comme possible ferment de division dans la Résistance. La formulation de compromis, trouvée par Jacques Duclos, a donc été maintenue. Elle est la suivante : « retour à la Nation des grands moyens de production monopolisés, fruits du travail commun ». Suit une énumération de ces grands moyens de production : sources d'énergie, richesses du sous-sol, compagnies

¹² Michel Margairaz, « L'OIT et la sécurité du travail. Du Rapport Beveridge à la conférence de Philadelphie : l'invention de la Sécurité sociale », dans Alya Aglan, Olivier Feiertag, Dzovinar Kevonian (dir.), *Humaniser le travail. Régimes économiques, régimes politiques et Organisation internationale du travail (1929-1969)*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2011, p. 131-148.

d'assurances et grandes banques. Ici, le pluriel énumératif, et donc limitatif, n'a pas été remplacé par une formule choc.

Le programme final comprend donc les quatre attributs de l'État-providence selon 1945 : des nationalisations, un plan de production, l'accès des travailleurs à la direction des entreprises, et la sécurité sociale. Ceux qui en refusaient l'énonciation au mois de juillet l'ont acceptée en mars. Le Parti communiste par pragmatisme, et quant aux droites, elles cédèrent en deux temps. Louis Marin, le président de la Fédération républicaine, donna son accord le premier. Le représentant de l'Alliance démocratique, Joseph Laniel, tenta un baroud d'honneur en transmettant des « Réflexions sur le rapport du Comité national d'Études », d'inspiration libérale, avant de suivre la volonté unanime des autres membres. Jacques Debû-Bridel, représentant la Fédération républicaine au CNR, témoigne : « Nous l'avons eu un peu au forcing. Mais il s'inclina de bonne grâce¹³. » La nécessité de rendre manifeste l'existence d'une France autre que celle de la Collaboration ou de l'adhésion au national-socialisme leva les derniers scrupules.

Dans un récent ouvrage commentant le programme du CNR, Michel Rocard y a vu un texte marqué du sceau de la « Première gauche¹⁴ ». Créée en 1982 par les journalistes Hervé Hamon et Patrick Rotman, l'expression désigne la gauche étatiste, par opposition à la « Deuxième gauche », plus soucieuse du qualitatif, partisane de l'autogestion, et alors incarnée par la CFDT¹⁵. En fait, le programme du CNR marquait une certaine hésitation. La dernière version comporte clairement une référence à la participation des partenaires sociaux dans la gestion de la sécurité sociale et celle des entreprises, et dans la préparation du Plan. Le Programme du CNR se situe plutôt dans un entre-deux de ce point de vue, même si la place de l'État y est première.

Il est clair que le programme est un texte de rupture avec le passé et de dénonciation de la politique économique de l'entre-deux guerres. Mais ce texte montre aussi son ouverture à la modernité internationale.

Un texte moderne, ouvert sur l'international

La convergence française sur la réforme est en phase avec le courant réformateur transnational qui s'affirme depuis les années 1930. Prises une à une, les réformes économiques et sociales programmées par le CNR ne sont pas originales. Elles figurent dans la plupart des programmes des partis socialistes, du parti travailliste aux partis sociaux-démocrates suédois et norvégiens, et du parti socialiste belge aux SPD et SPÖ allemand et autrichien après 1945. Dès juillet 1945, la victoire du Parti travailliste aux élections britanniques donne le ton de l'opinion européenne. L'originalité du cas français tient à plusieurs traits : le rassemblement en un seul texte de l'ensemble de la panoplie des idées réformatrices de l'époque, ce qui place la France « à gauche de l'Europe¹⁶ » ; l'unanimité acquise sur ce programme de rupture, qui n'est donc pas l'apanage de la gauche ; et l'adoption de ces principes par le chef de

¹³ Jacques Debû-Bridel, *De Gaulle et le CNR*, Paris, Éditions France-Empire, 1978, p. 92-93.

¹⁴ *Le Programme du Conseil National de la Résistance* commenté par Michel Rocard, Bordeaux, Élytis, 2012, 62 p.

¹⁵ Hervé Hamon, Patrick Rotman, *La deuxième gauche. Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Paris, Ramsay, 1982, 445 p.

¹⁶ Claire Andrieu, « La France à gauche de l'Europe, 1944-1948 », *Le Mouvement social*, numéro spécial sur « Les nationalisations d'après-guerre en Europe occidentale », dirigé par Antoine Prost, janvier-mars 1986, p. 131-153.

Claire Andrieu, « Le programme du CNR dans la dynamique de la construction de la nation résistante », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 24, septembre-décembre 2014 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

la France libre, avant même, d'ailleurs, leur formulation par le CNR¹⁷. Cette convergence réformatrice fera la force du parti de la réforme lors la Libération. Accessoirement, la modernité du programme pourrait aussi se jauger à son enveloppe, au truchement choisi dans la clandestinité pour en assurer la plus grande diffusion. Dans le contexte de la pénurie de papier, les éditions clandestines utilisaient de petits formats. L'idée de camoufler des écrits interdits sous la couverture de « petits-formats » de chansons vint naturellement. Le journal *Libération* (Édition Z.S.) prépara ainsi la diffusion du programme du CNR sous les dehors d'un petit-format intitulé *Les Jours heureux, par le CNR*. Le titre choisi peut avoir deux origines. Soit il évoque *Happy Days Are Here Again*, la chanson au rythme de charleston qui a servi de *jingle* à la campagne électorale de Roosevelt en 1932¹⁸. Dans cette hypothèse, le programme du CNR prend une dimension internationale et s'insère dans la culture jazz et dans le mouvement des idées lancé par le New Deal. Mais le titre *Les Jours heureux* a peut-être été simplement choisi d'après un film du même nom paru en 1941. Ce film évoquait les aventures de cinq jeunes gens en vacances à la campagne. Pied de nez aux interdits nazis concernant la musique « dégénérée », ou bien clin d'œil à un film de jeunes, *Les Jours heureux* respiraient un air de liberté et une jeunesse qui ne se perçoivent plus immédiatement aujourd'hui¹⁹.

Un texte conservateur par ses silences

Par ses silences, le programme du CNR est aussi un texte conservateur, voire réactionnaire. Ne disant rien de la Constitution future, il cautionne l'éventuel rétablissement de la Troisième République. En ce sens, il est en phase avec la culture politique de l'époque puisque, comme on sait, la Quatrième République sera une réplique de la Troisième. Pourtant, durant l'Occupation, les résistants ont produit dix-neuf projets de nouvelle Constitution²⁰. Le CNR aurait pu se prononcer, ne serait-ce que sur la reconduction ou non de la Troisième République. La présence de Paul Bastid en son sein, professeur de droit public et ancien ministre radical du Front populaire, peut rendre compte du silence du CNR. Le parti radical, presque consubstantiel à la Troisième République, a défendu en 1945 la prorogation de ce régime.

C'est Paul Bastid, en tant que représentant du Parti radical, qui s'opposa à l'inscription du vote des femmes dans le programme du CNR. Selon le témoignage de Jacques Debû-Bridel, il aurait menacé de quitter le CNR si la mesure était préconisée²¹. Le CNR est donc resté fermé à une revendication qui avait pourtant recueilli l'assentiment de la Chambre des députés à six reprises entre 1919 et 1936. Le Sénat avait refusé de l'examiner. Dans sa « Déclaration aux mouvements de

¹⁷ Claire Andrieu, « De Gaulle », dans Claire Andrieu, Lucette Levan, Antoine Prost (dir.), *Les nationalisations de la Libération. De l'utopie au compromis*, Paris, Presses de Sciences Po, 1987, p. 230-235 ; et *ejusdem*, « Révolution française », dans Claire Andrieu, Philippe Braud et Guillaume Piketty (dir.), *Dictionnaire De Gaulle*, Paris, Robert Laffont, 2006, p. 1020-1022.

¹⁸ Bruno Leroux, « La diffusion clandestine du programme du CNR », *La Lettre de la Fondation de la Résistance*, n°73, juin 2013, p. III ; et témoignage de Jules Meurillon, responsable de la propagande et de la diffusion de Libération-Sud, recueilli par Laurent Douzou.

¹⁹ On peut écouter *Happy Days Are Here Again* dans sa version de 1930 en cliquant sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=gqsT4xnKZPg> [consulté le 30 septembre 2014].

²⁰ Jean-Éric Callon, *Les projets constitutionnels de la Résistance*, Paris, La Documentation française, 1998, 244 p.

²¹ Entretien avec Jacques Debû-Bridel, 9 septembre 1982.

résistance », de juin 1942, le général de Gaulle avait annoncé le vote des femmes. En mars 1944, donc, la position du CNR peut être qualifiée de réactionnaire. Si l'on examine les débats qui se déroulent au même moment à Alger au sein de l'Assemblée consultative provisoire, on voit que le cénacle du CNR avait son pendant dans la commission de législation et de réforme de l'État. Peu nombreuse et présidée par Paul Giacobbi, ancien député radical de Corse, la commission soumit au vote de l'Assemblée un projet d'organisation des pouvoirs publics à la Libération qui ne prévoyait pas le vote des femmes²².

À la différence des séances à huis clos de la commission, les séances plénières de l'Assemblée rétablirent le contact avec la modernité. L'intervention du général de Gaulle dans son allocution du 18 mars 1944, et les assauts conjoints de Fernand Grenier, communiste, et de Robert Prigent, catholique, aboutirent à l'insertion du principe du vote des femmes dans l'article 1 du projet d'ordonnance, et à son application dès les élections municipales de 1945, selon l'article 17²³. Sur ce dernier point, les anciens membres du CNR siégeant à l'Assemblée se divisèrent : Marc Rucart, radical, et Charles Laurent, de la CGT confédérée, votèrent contre, tandis que Claudius (futur UDSR) et André Mercier (PCF) votèrent pour. À Paris, les membres du CNR, qui s'étaient prononcé pour « l'extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales », n'avaient pas réussi à s'entendre sur l'émancipation des femmes.

Une rupture consacrée par le suffrage universel

Le destin du programme du CNR dans la France libérée présente un moyen de tester de manière rétrospective la popularité, au sens littéral, de la Résistance. L'image de la Résistance en gloire qu'offre la descente triomphale des Champs-Élysées le 26 août 1944 est souvent centrée sur le général de Gaulle. Mais il s'y trouve entouré des membres du CNR. Ce moment exceptionnel de la libération de Paris n'est pas éphémère, ce n'est pas un simple effet de la liesse générale de l'heure. Même si l'unanimité recouvre de multiples conflits, elle ne va pas se défaire, ou presque pas, sur le programme du CNR.

La ratification du programme par l'Assemblée nationale

Jusqu'aux élections générales d'octobre 1945, le Gouvernement provisoire de la République française gouverne par ordonnances. Les houillères du Nord-Pas-de-Calais (ordonnance du 13 décembre 1944), Renault (16 janvier 1945), Gnome-et-Rhône (29 mai 1945), les transports aériens (26 juin 1945) sont nationalisés, les comités d'entreprise sont créés (22 février 1945), la sécurité sociale est fondée (4 et 19 octobre 1945), et l'École libre des sciences politiques semi-nationalisée (9 octobre 1945). Pendant cette période, les sondages de l'IFOP permettent de prendre connaissance de l'opinion. Entre 50 et 70 % des sondés approuvent les nationalisations. En décembre 1944, 68 % des Parisiens et 48 % des provinciaux approuvent la nationalisation de la Compagnie du Gaz de Paris. Les jeunes et les moins de 50 ans y sont particulièrement favorables. En mars 1945, 60 % des sondés

²² Dossier de la commission de législation et de réforme de l'État, Assemblée consultative provisoire, Archives nationales, C//15269, dossier 683.

²³ Ordonnance portant organisation des pouvoirs publics en France après la Libération, 21 avril 1944, *Journal officiel de la République française*, 22 avril 1944.

sont partisans de la nationalisation du charbon, et 54 % de celle des chemins de fer. Le discours programmatique prononcé par le général de Gaulle à l'Assemblée consultative le 2 mars recueille 62 % d'approbations, et 70 % des sondés déclarent que le gouvernement doit tenir compte des avis du CNR et de l'Assemblée. En avril, 70 % des sondés approuvent la nationalisation des banques²⁴.

Les résultats obtenus aux élections générales d'octobre 1945 confirment le mouvement. Les trois grands partis de la Résistance, le PCF, le SFIO et le MRP, réunissent près de 80 % des voix. À l'Assemblée, les mesures inscrites au programme du CNR recueillent entre 85 % et 90 % des votes. Ce sont les nationalisations des grandes banques (loi du 2 décembre 1945), des compagnies d'électricité et du gaz (8 avril 1946), des grandes compagnies d'assurances (25 avril 1946), la création de la Société nationale des Entreprises de Presse (11 mai 1946), la nationalisation de la Banque de l'Algérie (17 mai 1946) et celle des combustibles minéraux (17 mai 1946 aussi). Le rôle des comités d'entreprise est accru (loi du 16 mai 1946) et la sécurité sociale est confortée (22 mai 1946).

L'unanimité du temps de guerre a cependant pris fin : les droites, qui ne rassemblent plus que 10 à 15 % des sièges à l'Assemblée, votent contre ces mesures. C'est notamment le cas des députés Joseph Laniel et André Mutter, anciens membres du CNR, qui fondent en 1946 le Parti républicain de la Liberté.

L'hostilité persistante du parti de la Collaboration aux réformes de la Libération

L'hostilité du parti de Vichy aux réformes de la Résistance ne disparaît pas après la guerre. Le programme du CNR est la cible des attaques du *Bulletin de France-Documents*, publication réservée aux abonnés de *France-Documents*, une revue suspendue à la Libération et qui reparait en octobre 1946. Dès le premier éditorial, le directeur Joseph Barsalou critique les nationalisations²⁵. Le ton monte avec les débuts de la guerre froide. Dénonçant les « professionnels du résistancialisme et de la Libération », accueillant la plume d'anciens ministres du gouvernement de Vichy, le *Bulletin de France-Documents* mène la charge contre les nationalisations, « base de la dictature », « introduction nécessaire et fatale au totalitarisme²⁶ ». L'éditorial dénonce le « tour de passe-passe » accompli par « l'Assemblée provisoire », terme qui semble désigner tout à la fois l'Assemblée consultative provisoire et les ordonnances prises par le gouvernement du général de Gaulle. L'Assemblée se serait servie du « crédit que le pays lui avait accordé pour conduire la guerre [...] pour conduire à l'esbrouffe la subversion économique et politique ». Cette prise de position s'inscrit dans la ligne politique du gouvernement de Vichy qui, s'il a promu un certain dirigisme, était hostile à tout empiètement des pouvoirs liés à la détention du capital. Le plus intéressant dans cette charge émanant du milieu vichyste, est l'expression de la surprise qu'aurait causée, à la Libération, la publication au grand jour du programme du CNR : « Le Conseil national de la Résistance publiait subitement son programme révolutionnaire et le Général adoptait, comme un legs du patriotisme

²⁴ *Bulletin d'informations de l'Institut français d'opinion publique*, n° 8, 16 janvier 1945 ; n°13, 1^{er} avril 1945 ; n° 14, 16 avril 1945 ; n° 16, 16 mai 1945.

²⁵ Joseph Barsalou, « La naissance de la IV^e République », *Le Bulletin de France-Documents*, Nouvelle série n° 1, 18 octobre 1946.

²⁶ « Les nationalisations, base de la dictature », *Ibidem*, 16 juillet 1948. L'expression « les professionnels du résistancialisme et de la Libération » est tirée de l'éditorial du 22 juillet 1949.

intransigent, tous les laissés-pour-compte du Front Populaire de 1936. » Jugement qui réduit la Résistance à une petite minorité d'activistes et qui fait du général de Gaulle un opportuniste manœuvré par des revanchards du Front populaire. Le programme du CNR serait sorti de cette combinaison comme un lapin d'un chapeau.

Conclusion

On comprend que dans l'après-guerre, le parti de la Collaboration ait eu besoin, pour assurer sa légitimité, de présenter la Résistance comme une minorité isolée de la nation et usurpatrice du pouvoir. D'où l'expression de « résistancialisme » répandue dans ce milieu à partir de 1948²⁷.

De son côté, la Résistance n'était pas dans une position symétrique. Le soutien de la nation était pour elle un enjeu non seulement politique mais vital. Elle ne pouvait survivre comme mouvement national que si elle était dans la nation « comme un poisson dans l'eau », pour reprendre une consigne donnée par Mao Zedong dans la guérilla antijaponaise, et si l'insurrection nationale, qui était à son principe, était effectivement soutenue par le peuple²⁸. On avait des exemples contraires. De l'autre côté du Rhin, le bonheur d'être allemand sous Hitler était largement partagé. Il n'y eut pas de Résistance allemande, mais des résistants isolés dans la nation. En France, le bonheur d'être français sous l'Occupation était un sentiment peu répandu. De ce point de vue, l'exemple du programme du CNR est éclairant. Avec sa revendication de « démocratie économique et sociale », il a l'apparence d'un programme d'avant-garde, mais le fait est que le peuple, opprimé et exploité, s'est reconnu en lui. La rupture démocratique de 1944-1946, tracée à grands traits dans le texte, a été plébiscitée par le suffrage universel et ratifiée par la Chambre élue. Contrairement à ce qu'affirmait le parti de la Collaboration, la mise en place d'un État-providence n'a pas été le fait d'une minorité d'activistes coupés de la nation, mais la volonté du pays réel qui devint légal avec le retour des libertés.

²⁷ Le terme de « résistancialisme » a été inventé, semble-t-il, par l'abbé Desgranges, ancien député non inscrit du Morbihan (1928-1940), pour son livre *Les crimes masqués du résistancialisme*, Paris, L'Élan, 1948, 187 p.

²⁸ D'origine médiévale, l'expression « comme un poisson dans l'eau » a pris un sens politique avec, notamment, le manuel de guérilla de Mao Zedong datant de 1937, dont le titre en anglais est *On Guerilla Warfare*. <http://www.marxists.org/reference/archive/mao/works/1937/guerrilla-warfare/index.htm> [lien consulté le 30 septembre 2014].

Annexes

Libération. Organe du Mouvement de la Libération nationale, n° 46, mai 1944. Sources : Gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France

87

No 46. 237 ORGANE DU MOUVEMENT DE LA LIBÉRATION NATIONALE Edition Z. S.

LIBÉRATION

NUMERO SPECIAL
MAI 1944

Un seul chef : DE GAULLE - Une seule lutte : POUR NOTRE PATRIE

Notre seul but est de rendre la parole au peuple français. (DE GAULLE)

PROGRAMME D'ACTION DE LA RESISTANCE

Née de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la Résistance n'a pas d'autre raison d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensifiée. Cette mission de combat ne doit pas prendre fin à la libération. Ce n'est en effet qu'en regroupant toutes ses forces autour des aspirations quasi-unanimes de la Nation que la France retrouvera son équilibre moral et social et redonnera au monde l'image de sa grandeur et la preuve de son unité.

Ainsi, par l'effort et les sacrifices de tous de Résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R., débattant en assemblée plénière le 14 mai 1944, ont-ils décidé de s'unir sur le programme suivant, qui comporte à la fois un plan d'action immédiate contre l'oppresseur et les mesures destinées à transformer, dès la libération du territoire, un ordre social plus juste.

Plan d'action immédiate

Les représentants des organisations de résistance, des centres syndicaux et des partis politiques groupés au sein du C.N.R. :

Expriment leur angoisse devant la destruction physique de la Nation, que l'oppression hitlérienne poursuit avec l'aide des hommes de Vichy, par le pillage, par la suppression de toute production utile aux Français, par la famine organisée, par la mort dans les camps d'un million de prisonniers, par la déportation d'ouvriers au nombre de plusieurs centaines de milliers, par l'emprisonnement de 300.000 Français et par l'exécution de milliers de plus valeureux, dont déjà plus de 10.000 sont tombés pour la France.

Ils proclament leur volonté de délivrer la patrie, en collaborant étroitement aux opérations militaires que l'armée française et les armées alliées entreprendront sur le continent, mais aussi de hâter cette libération, d'abréger les souffrances de notre peuple, de sauver l'avenir de la France en intensifiant sans cesse et par tous les moyens la lutte contre l'invasisseur et ses auxiliaires menés dès 1940.

Ils adjurent les gouvernements anglais et américains de ne pas décevoir plus longtemps l'espoir et la confiance que la France, comme tous les peuples opprimés de l'Europe, a placés dans leur volonté d'abattre l'Allemagne nazi, par le déclenchement d'opérations militaires de grande envergure qui assureront aussi vite que possible la libération des territoires envahis et permettront ainsi aux Français qui sont sur notre sol de se joindre aux armées alliées pour l'opération décisive.

Ils insistent auprès du Comité français de la Libération nationale pour qu'il mette tout en œuvre afin d'obtenir des armes et de les mettre à la disposition des patriotes. Ils constatent que les Français qui ont su organiser la Résistance ne veulent pas, et d'ailleurs ne peuvent pas, se contenter d'une attitude passive dans l'attente d'une aide extérieure, mais qu'ils veulent faire la guerre, qu'ils veulent et qu'ils doivent

développer leur résistance armée contre l'invasisseur et contre l'oppresseur.

Ils constatent en outre que la Résistance française doit ou se battre ou disparaître; qu'après avoir agi de façon défensive, elle a pris maintenant un caractère offensif et que seule le développement et la généralisation de l'offensif des Français contre l'ennemi lui permettra de subsister et de vaincre.

Ils constatent enfin que la multiplication des grèves, l'empêchement des arrivés au plan de déportation des jeunes Français en Allemagne, le magnifique combat que mènent tous les jours, avec

libération du pays prévues par le plan de l'état-major interallié pourront ainsi être, le cas échéant, avancées grâce à l'aide apportée par les Français dans la lutte engagée contre l'ennemi commun, ainsi que l'a démontré l'exemple glorieux des patriotes corses.

Ils affirment solennellement que la France, qui, malgré l'armistice, a poursuivi sans trêve la guerre, entend plus que jamais développer la lutte pour participer à la libération et à la victoire.

Pour mobiliser les ressources immenses d'énergie du peuple français, pour les diriger vers l'action salvatrice dans l'union de toutes les volontés, le C.N.R. décide :

D'intensifier les responsabilités des organisations déjà existantes à former des comités

Et en se conformant aux instructions données par les C.D.L., appuyer et guider toutes les actions menées par les Français contre toutes les formes d'oppression et d'exploitation imposées par l'ennemi de l'extérieur et de l'intérieur.

Ces comités devront :

- 1° Développer la lutte contre la déportation et aider les réfractaires à se cacher, à se nourrir, à se vêtir et à se défendre, élever ainsi des forces à l'ennemi et augmenter le potentiel humain de la Résistance ;
- 2° Traquer et punir les agents de la en capturant ses dépôts d'armes et de Gestiapo et de la milice de Darmand, ainsi que les mouchards et les traîtres ;
- 3° Développer l'esprit de lutte et la lutte effective contre la répression des nazis et des fascistes français ;
- 4° Développer, d'une part, la solidarité envers les emprisonnés et les déportés, d'autre part, la solidarité envers les familles de toutes les victimes de la terreur hitlérienne et vichyste ;
- 5° En accord avec les organisations syndicales résistances, combattre pour la vie et la santé des Français par une lutte quotidienne et incessante, par des pétitions, des manifestations et des grèves, pour obtenir l'augmentation des salaires et des traitements bloqués par Vichy et les Allemands et des rations alimentaires et attributions de produits de première nécessité, réduites par la réquisition de Vichy et les réquisitions de l'ennemi, de façon à rendre à la population un minimum vital en matière d'alimentation, de chauffage et d'habillement ;
- 6° Défendre les conditions de vie des anciens combattants, des prisonniers, des femmes de prisonniers, en organisant la lutte pour toutes leurs revendications particulières ;
- 7° Mener la lutte contre les réquisitions de produits agricoles, de matières premières et d'installations industrielles pour le compte de l'ennemi ; saboter et paralyser la production destinée à l'ennemi et ses transports par routes, par fer et par eau ;
- 8° Défendre à l'intérieur de la corporation agricole les producteurs contre les prélèvements excessifs, contre les taxes insuffisantes et lutter pour le remplacement des syndes à la solde de Vichy et de l'Allemagne par des paysans dévoués à la cause de la paysannerie française.

Tout en luttant de cette façon et grâce à l'esprit de solidarité et de combativité que développe cette lutte, les comités de villes, de villages et d'entreprises devront en outre :

- 1° Renforcer les organisations armées des forces françaises de l'intérieur par l'accroissement des groupes de patriotes ; groupes francs, franc-tireurs et partisans recrutés en particulier parmi les réfractaires ;
- 2° En accord avec les délégués nationaux, régionaux et départementaux des F.F.I., organiser des milices patriotiques dans les villes, les campagnes et les entreprises, dont l'encadrement sera facilité par des ingénieurs, techniciens, instituteurs, fonctionnaires et cadres de réserve, et qui sont destinées à défendre l'ordre public, la vie et les biens des Français contre la terreur et la provocation.

(Voir la suite à la 2^e page)

Ils ne nous auront pas par la terreur

L'ennemi, qui s'attend de semaine en semaine à un débarquement allié, a décidé de paralyser la Résistance par le terreur pour protéger préventivement ses arrières. Pour cette besogne, il a payé, à nos organisations des coups sensibles. Nos camarades qui « tombent » ne sont plus simplement emprisonnés et torturés, ils sont ABATTUS avec ou sans ignoble comédie des cours martiales « françaises ».

Mais les listes trop longues de nos martyrs, les communiqués trinqués des Waffen S.S., Darmand n'abaissent pas notre courage ; ils trempent au contraire notre courage.

Et c'est au moment où l'abbaye Henriot, où la presse a gage annoncé le triomphe de l'arrestation des chefs de la Résistance et la découverte de la « centrale du terrorisme », que le Conseil National de la Résistance publie le programme d'action de la Résistance. Par ce document capital, le Conseil National de la Résistance, qui est l'exécutif suprême de toutes les organisations agissant clandestinement en France pour la libération de la Patrie, donne le mot d'ordre de l'offensive de la Nation contre les assassins des Patriotes. « La Résistance, y est-il écrit, doit ou se battre ou disparaître. »

La Résistance, en effet, se bat et doit chaque jour se battre davantage. « Rien bien, Messieurs de la Résistance, hurrait l'autre jour, à son micro, le traître Henriot, mais faites vite ! »

Nous avons le temps, Messieurs de l'Anti-France, nous sommes plus nombreux que vous, vous ne pouvez pas nous tuer tous, et, rira bien qui rira le dernier.

PROGRAMME D'ACTION DE LA RESISTANCE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

action : assurer et maintenir l'établissement effectif de l'autorité des Comités départementaux de la libération sur tout ce qui aura été ou sera créé dans ce domaine par le strict rattachement aux F.F.I., dont l'autorité et la discipline doivent être respectées par tous.

Pour assurer la pleine efficacité des mesures énoncées ci-dessus, le C.N.R. prescrit que l'état-major national des forces françaises de l'intérieur, tout en

lutte une armée expérimentée, rompue au combat, dirigée par des cadres éprouvés devant le danger, une armée capable de jouer son rôle lorsque les conditions de l'insurrection nationale seront réalisées, armée qui élargira progressivement ses objectifs, ses effectifs et son armement.

Ainsi, par l'effort et les sacrifices de tous sera avancée l'heure de la libération du territoire national. Ainsi, la vie de milliers de Français pourra être sauvée et d'immenses richesses pourront être préservées.

Ainsi, dans le combat, se forgera une France plus pure et plus forte, capable d'entreprendre au lendemain de la libération la plus grande œuvre de reconstruction et de rénovation de la Patrie.

constitution de ces participations en patrimoine national inaliénable ;

- 4° Afin d'assurer :
 - L'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le stabilissement du suffrage universel ;
 - La pleine liberté de pensée et de conscience et d'expression ;
 - La liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères ;
 - La liberté d'association, de réunion et de manifestation ;

l'organisation de la vie économique et sociale ;

- Un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens les moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat ;
- La sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;
- L'élevation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs, améliorant et généralisant l'existence de l'Office du blé, par une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie par un système d'assurance contre les calamités agricoles par l'établissement d'un juste statut de fermage et du métayage, par des facilités d'accès à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural ;
- Une dégrèvement permettant aux travailleurs de finir dignement leur jour ;
- Le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste ;
- C) Une extension des droits politiques sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales ;
- D) La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, que ce soit la mise fin de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui ont les capacités requises pour les exercer et qui soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

LES GROUPES FRANCS DETRUISENT EN ZONE SUD 47 LOCOMOTIVES

Au cours des dernières semaines, les équipes spéciales et les groupes francs ont obtenu de remarquables résultats en zone sud. Quarante-sept locomotives ont été soit complètement détruites, soit irrémédiablement endommagées, notamment à Capdenac et à Béziers.

- L'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;
- Le respect de la personne humaine, et l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ;
- 5° Afin de promouvoir les réformes indispensables :

A) Sur le plan économique :
 — L'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;

— Une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et éliminant la dictature professionnelle instaurée à l'image des Etats fascistes ;

— L'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;

— Le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;

— Le développement et le soutien des coopératives de production, d'achat et de vente, agricoles et artisanales ;

— Le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie ;

— Le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;

— Un réajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;

— La garantie du pouvoir d'achat national par une politique tendant à la stabilité de la monnaie ;

— La reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs, dans

UN BILAN IMPRESSIONNANT DU SABOTAGE INDUSTRIEL

Les actes de sabotage ont continué de se multiplier dans toute la France, rendant souvent inutiles les bombardements de l'aviation alliée. On dénombre, pour les mois de novembre et décembre 1943 et pour le mois de janvier 1944, 264 opérations réussies dont 133 en zone nord et 131 en zone sud. La région de Lyon vient en tête avec 68 actions de sabotage industriel.

préparant minutieusement la coopération avec les Alliés en cas de débarquement, doit :

1° Donner l'ordre à toutes les formations des F.F.I. de combattre sans ménager l'ennemi en harcelant ses troupes, en paralysant ses transports, ses communications et ses productions de guerre, munitions, afin d'en priver les patriotes encore désarmés ;

2° Faire distribuer les dépôts d'armes inutilisées aux formations jugées par lui les plus aptes à se battre utilement dès à présent et dans l'avenir immédiat ;

3° Organiser de façon rationnelle la lutte suivant un plan établi avec les autorités compétentes à l'échelon national, régional, départemental ou local, pour obtenir le maximum d'efficacité ;

4° Coordonner l'action militaire avec l'action de résistance de la masse de la Nation, en proposant pour but aux organisations régionales paramilitaires d'appuyer et de protéger les manifestations patriotiques, les mouvements revendicatifs des femmes de prisonniers des paysans et des ouvriers contre la police hitlérienne ; d'empêcher les réquisitions de vivres et d'installations industrielles, les rafles organisées contre les réfractaires et les ouvriers en grève et défendre la vie et la liberté de tous les Français contre la barbare oppression de l'occupant prôlétaire.

Ainsi, par l'application des décisions du présent programme d'action commune, se fera dans l'action l'union étroite de tous les patriotes sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses. Ainsi se constituera dans la

Mesures à appliquer dès la libération du territoire

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques, groupés au sein du C. N. R., proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération :

1° Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formée par le général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle ;

2° Afin de veiller au châtiement des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie profes-

721 ATTENTATS FERROVIAIRES EN TROIS MOIS

Durant les mois de novembre et décembre 1943 et janvier 1944, les équipes spéciales de la Résistance ont opéré avec succès 721 attentats contre les voies ferrées. Cent vingt-sept déraillements ont entraîné la destruction de 91 locomotives et 1.171 wagons, sans parler des perturbations apportées au trafic de l'ennemi.

Tous ces attentats ont été dirigés exclusivement contre les trains allemands.

stonnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration ;

3° Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants du marché noir, l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la nation pendant la période d'occupation, ainsi que la confiscation de tous les biens ennemis, y compris les participations acquises depuis l'armistice par les gouvernements de l'Axe et par leurs ressortissants, dans les entreprises françaises et coloniales de tout ordre, avec

NE JETEZ PAS CE JOURNAL, FAITES-LE LIRE A VOS AMIS.

Autres organes du Mouvement de Libération Nationale :
 COMBAT - DEFENSE DE LA FRANCE - FRANC-TIREUR LORRAINE - RESISTANCE

L'auteur

Professeure des universités en histoire contemporaine à Sciences Po, Claire Andrieu est rédactrice en chef de *l'Encyclopédie en ligne des violences de masse* (<http://massviolence.org/fr/>). Ses axes de recherche sont la Deuxième Guerre mondiale et la Libération ; la vie politique en France de 1920 à nos jours. Sur la Résistance et la Libération, elle a publié notamment *Les nationalisations de la Libération*, en codirection avec Antoine Prost et Lucette Le Van (Presses de Sciences Po, 1987) ; le *Dictionnaire De Gaulle*, en co-direction avec Philippe Braud et Guillaume Piketty (Robert Laffont, 2006) ; des articles dans le *Dictionnaire historique de la Résistance française*, François Marcot (dir.) (Robert Laffont, 2006) ; des chapitres dans Maurice Vaïsse (dir.), *De Gaulle et la Libération* (Complexe, 2004) , et dans B. Garnier *et alii*, (dir.), *Pourquoi résister ? Résister pour quoi faire ?* (CRHQ/CNRS, 2006).

Résumé

Négocié de l'été 1943 au printemps 1944, le programme du Conseil national de la Résistance (CNR) a été adopté à l'unanimité dans la clandestinité en mars 1944. La composition pluraliste du CNR et ses méthodes de travail réglées sur la construction du consensus ont contribué à la nationalisation de la Résistance et à la formation d'une nation résistante. La façon dont le contenu du programme a évolué vers la gauche au cours des négociations, et le plébiscite quasi unanime dont il a fait l'objet à la Libération, montrent qu'il était porté par un puissant mouvement social, lui-même en phase avec la modernité internationale. Cet ensemble de facteurs a permis à la Résistance d'imprimer durablement sa marque dans les structures économiques et sociales du pays libéré.

Mots clés : Résistance ; programme ; réformes ; mouvement social ; nationalisation.

Abstract

The program of the underground National Resistance Council was adopted unanimously in March 1944 after a nine-month negotiation. The pluralistic composition of the CNR and its working methods dedicated to consensus-building contributed to the nationalization of the Resistance and to the formation of a resistant nation. The way the program's contents evolved towards the Left during the negotiations, and the quasi-unanimous plebiscite in its favor at the Liberation, show that it was supported by a powerful social movement, itself in step with contemporary understandings of the meaning of modernity. This set of factors allowed the Resistance to play a major role in determining the economic and social structures of the freed country.

Key words : Resistance ; Programme ; Reforms ; Social Movement; Nationalization.

Pour citer cet article : Claire Andrieu, « Le programme du CNR dans la dynamique de la construction de la nation résistante », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 24, septembre-décembre 2014 [en ligne, www.histoire-politique.fr]



Claire Andrieu, « Le programme du CNR dans la dynamique de la construction de la nation résistante », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 24, septembre-décembre 2014 [en ligne, www.histoire-politique.fr]